



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

football

Question écrite n° 72968

## Texte de la question

M. Philippe-Armand Martin (Marne) appelle l'attention de M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la coupe du monde des SDF qui s'est tenue du 19 au 24 juillet dernier à Edimbourg, et à laquelle une équipe française a participé. Au-delà du caractère sportif de cette manifestation, cette dernière permet à de nombreuses personnes de retrouver certaines vertus desquelles ils tirent une motivation décuplée pour s'en sortir. En conséquence, il lui demande dans quelle mesure l'État pourrait soutenir cette initiative en participant au financement du budget de cette dernière.

## Texte de la réponse

Un des axes prioritaires de la politique du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative concerne la valorisation de la fonction sociale et éducative du sport. La pratique sportive, organisée et encadrée dans de bonnes conditions, par les valeurs qu'elle sous-tend, le respect des règles qu'elle induit, la socialisation au sein d'un groupe qu'elle permet, contribue en effet à la construction et à l'épanouissement de l'individu. Ainsi le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative soutient-il les initiatives qui émanent notamment des fédérations et associations sportives lorsqu'elles contribuent à favoriser l'accès à une pratique sportive régulière des personnes qui en sont les plus éloignées. Les moyens humains et financiers que le ministère mobilise sur cet objectif ont connu une augmentation importante, qu'il s'agisse du soutien à des actions mises en oeuvre en direction des personnes handicapées ou des personnes socialement défavorisées. En 2005, 22 MEUR ont été consacrés à la mise en oeuvre d'opérations adaptées. Ces financements permettent, en particulier, de soutenir des manifestations sportives du type de celle évoquée. Le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative est susceptible d'y apporter un concours financier sous réserve bien évidemment de précisions relatives à l'organisateur (structure juridique), au mode de sélection de l'équipe et à l'articulation de cette manifestation avec une action globale de développement de la pratique pour le public concerné.

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Armand Martin](#)

**Circonscription :** Marne (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 72968

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé :** jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 septembre 2005, page 8482

**Réponse publiée le :** 23 mai 2006, page 5507